



AGRICULTURE

BÂTIMENT
TRAVAUX
PUBLICS,
PERFORMANCE
ÉNERGETIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GÉNÉRALES,
SOCLE / CLEA

ACCOMPAGNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

PRÉVENTION /
SÉCURITÉ

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /
AUDIOVISUEL

LIEU DE LA FORMATION

PÔLE OPTIQUE LUNETTERIE
LYCÉE JACQUES BREL
RUE JEAN LURÇAT
33305 LORMONT

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels titulaires d'une formation diplômante en examen de vue, souhaitant actualiser leurs connaissances et leurs pratiques.

PRÉ-REQUIS

Connaître la vision de l'oeil nu sphérique et astigmaté.
Connaître les amétropies sphériques et les amétropies astigmatés.

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Modules courts de 1 à 3 jours.
Nous contacter.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Financement personnel
- Plan de développement des compétences

PRIX DE LA FORMATION

200€

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Depuis 2016, l'adaptation de l'ordonnance par l'opticien s'est élargie. Les avancées médicales en ophtalmologie, les environnements de travail, les comportements visuels des patients/clients évoluent, leur sensibilité aux problématiques de la vision se modifient. Ces évolutions imposent aux opticiens une amélioration continue de leurs connaissances et compétences.

Le Développement Professionnel Continu (DPC) est un dispositif de formation réglementé, une démarche active tout au long de l'exercice professionnel pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. Pour l'opticien l'Agence Nationale du DPC a défini des orientations prioritaires publiée dans l'arrêté du 31 juillet 2019 pour la période 2020-2022 :

Vision de l'enfant,

Vision de la personne âgée - basse vision,

Réfraction complexe,

Optimisation des capacités visuelles au travail.

Consultez notre offre sur le site de l'ANDPC : [ici](#)

CONTENU DE LA FORMATION

La formation vise à favoriser l'expérimentation, la pratique professionnelle de l'examen de vue, en permettant aux participants de poser un regard critique sur leur action en tant que professionnel.

« **Gérer une non adaptation en verres progressifs** » : 1 jr pour connaître les caractéristiques des verres progressifs et d'être capable de gérer une insatisfaction en confirmant sa pratique de la réfraction.

« **Examen de vue des fondamentaux à la pratique** » : 3 jrs pour être capable de déterminer une compensation pour tout type d'amétropie.

« **Optimiser le confort visuel au travail** » : 1 jr pour mettre en évidence par des manipulations et des expérimentations, les qualités techniques des matériels (ex: lampes) et matériaux (ex: filtres, verres) plébiscités dans l'amélioration de l'environnement au travail.

« **Prise en charge d'un malvoyant** » : 2 jrs pour connaître les pathologies responsables de la basse vision, de comprendre et anticiper leurs conséquences visuelles.

« **Equipements optiques chez la personne âgée : réalisations et préconisations** » : 1 jr pour découvrir les pathologies et être capable de réaliser et d'adapter un examen de vue à la personne âgée.

« **Vision de l'enfant et de l'adolescent** » : 1 jr pour être capable d'accueillir, de prendre en charge le jeune et de proposer les appareils correcteurs spécifiques.

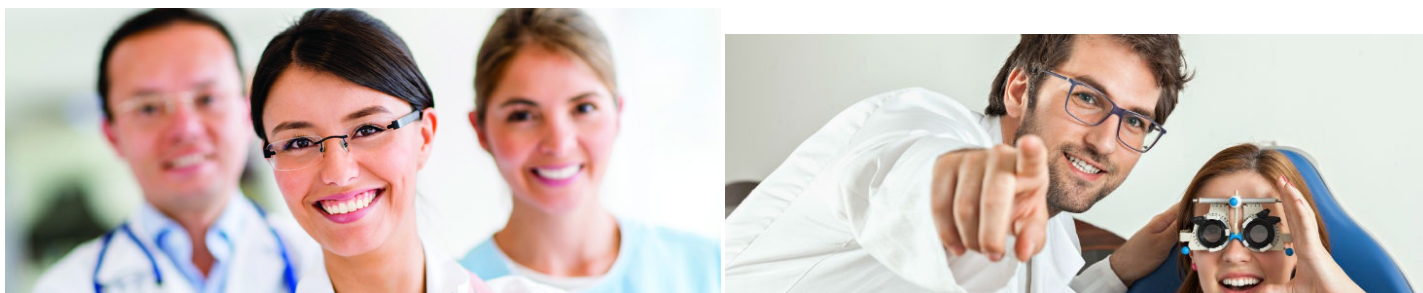
VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

POLE OPTIQUE LUNETTERIE
pole.optique@ac-bordeaux.fr
05.56.06.89.73.

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.GRETA-CFA-AQUITAINE.FR



OPTIQUE LUNETTERIE NOS FORMATIONS DPC (DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU)



AGRICULTURE

BATIMENT
TRAVAUX
PUBLICS,
PERFORMANCE
ENERGETIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GÉNÉRALES,
SOCLE / CLEA

ACCOMPAGNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

PREVENTION /
SECURITE

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMERIQUE /
AUDIOVISUEL

CONDITIONS DE FORMATION

De façon générale, la formation s'ancre sur les problématiques rencontrées en magasin permettant le partage autour de retours d'expériences des opticiens stagiaires. Notre centre de ressources propose des revues spécifiques (presse spécialisées et guide théorique et guide pratique de l'opticien lunetier...).

Outils et équipements : les stagiaires ont à disposition une salle d'examen de vue, un atelier d'optique, une salle de contrôle d'équipement et de prise de mesures :

- 5 boxes d'examen de vue, avec unités de réfraction complètes
- Auto-réfracto-kératomètre
- 5 boîtes d'essai de verres non diaphragmés

Les documents utilisés en formation sont directement opérationnels car en lien étroit avec l'intervention du formateur. Des cas pratiques d'examen de vue sont effectués en binôme, tout au long de la formation, selon des modalités précises. Ce travail, fait l'objet d'une restitution au groupe. Il permet à chacun de mener une réflexion personnelle sur les bonnes pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation et restitution orale.

La formation est validée par une Attestation d'acquis de formation et une Attestation de DPC.

CONDITIONS D'ADMISSION

Un positionnement de niveau est proposé à l'entrée en formation.

PROFIL DES INTERVENANTS

Monsieur Frédéric BISALLI

Opticien optométriste spécialisé en examen de vue, basse vision et contactologie.

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

POLE OPTIQUE LUNETTERIE
pole.optique@ac-bordeaux.fr
05.56.06.89.73.

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.GRETA-CFA-AQUITAINE.FR